

NAO 2024, la CFDT Renault n'engagera pas sa signature !

Le 15 février dernier s'est tenue la réunion de négociation NAO 2024 avec un atterrissage de l'ensemble des propositions en deçà de l'attente des salariés et de la CFDT.

La CFDT revendiquait, comme l'année dernière, une politique salariale de pouvoir d'achat et de pouvoir de vivre, sans différenciation de catégories professionnelles. Avec AGS pour tous, avec un talon de garantie applicable sur les plus bas salaires et une enveloppe AI permettant de valoriser les salariés.

Une communication faite de concert !



Rappel du contexte pour les NAO 2024 :

Forte inflation subie par les ménages +4,9% en 2023 avec un indice des prix à la consommation (IPC) (hors tabac) retenu à 3,6% par la direction générale (chiffres INSEE). Revalorisation du SMIC en 2023 +4,06%.

À l'issue de la négociation, la direction générale Renault a renforcé sa communication du jour, en interne et en externe de l'entreprise, le matin, en annonçant les résultats financiers 2023 de Renault et le soir, le résultat de la négociation salariale 2024.

BUDGET AFFICHÉ : 4,5%.



Sur le budget final NAO 2024 de 4,5%, Il s'agit en fait d'un budget réel de 4% :

Non cadres				Cadres
Classes emplois ABC		Classes emplois DE		
AGS 2,50%	AI 1,50% Dont 0,2% Anc.	AGS 1,70%	AI 2,30% Dont 0,2% Anc.	AI 4,00%
Talon 55€	Tx de couv 80%		tx de couv 80%	tx de couv 80%

Les +0,5% (obtenus le 26 janvier dernier) représentent le repositionnement salarial de 3300 salariés (lié à la mise en place de la nouvelle convention collective pour 2024) et ne sont donc pas utilisés pour tous.

Nos remontées et avis de nos équipes CFDT :



La perte de pouvoir d'achat vécue par les plus fragiles n'est pas prise en compte ! D'où notre demande d'un talon minimum à 100€, obtenu 55€...

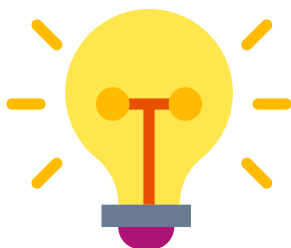


Alors que la nouvelle convention collective considère deux catégories socioprofessionnelles, cadres et non-cadres, la direction générale fait le choix de diviser la catégorie non-cadre en deux sous-groupes (ABC pour ex APR et DE pour ex-ETAM), ce qui était notre ligne rouge.



Développement et intensification de l'individualisation des salaires au détriment de l'AG (marqueur de justice sociale). AI et primes de performances susceptibles de soulever des doutes sur l'équité de traitement.

En conclusion :



LA CFDT NE SIGNERA PAS CET ACCORD NAO 2024.

La CFDT estime que les propositions sont insuffisantes au regard du contexte inflationniste et de la meilleure santé économique de l'entreprise.

À défaut d'accord majoritaire, il est possible de mettre en place, de la part de la direction, un Procès-Verbal de désaccord qui fige les dernières propositions et qui permet leur application.



RETROUVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX



SEUL ON VA VITE, ENSEMBLE ON VA PLUS LOIN, REJOIGNEZ LA CFDT !

